

## LES VRAIES INFOS !

La direction d'Air France essaye de culpabiliser les salariés face à leur demande légitime d'augmentation des salaires de 6% (240 millions €).

Elle indique également que **la journée de grève intersyndicale du 22 février a déjà fait perdre 26 Millions à la compagnie**, en « rompant la confiance que nous font nos clients ».

**Une bonne raison pour négocier**, ce que refuse la Direction !

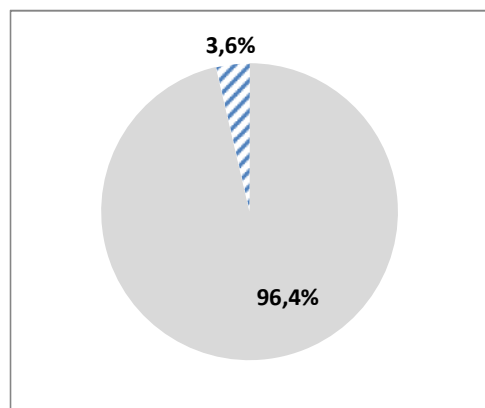
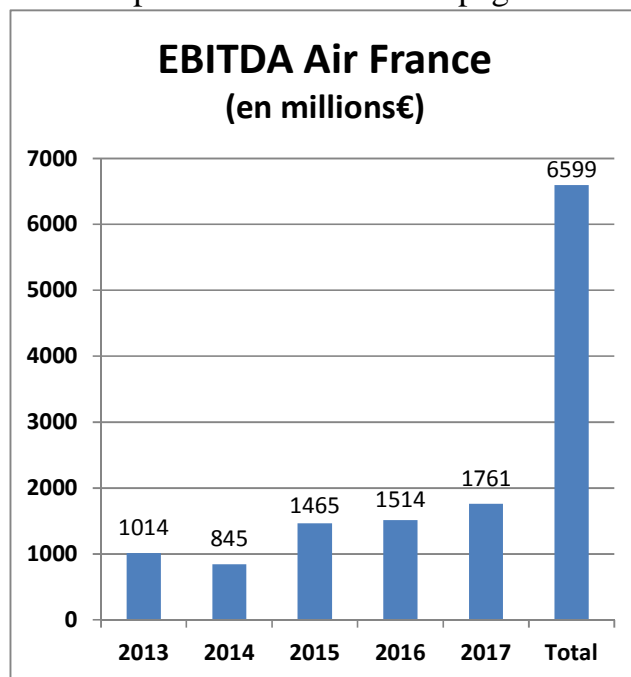
### Les 6% représenteraient 240 millions €uros par an :

Que représentent réellement ces 240 millions€ face à la richesse créée par l'ensemble des salariés ? L'indication qui mesure la richesse annuellement produite dans les compagnies aériennes c'est l'**EBITDA** (Le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement), il met en évidence le profit généré par l'activité.

En 2017, l'EBITDA d'Air France a été de 1 761 millions €. Depuis 5 ans nos salaires sont gelés, mais en même temps, nous avons créé de la richesse. **6,6 milliards € de bénéfices EBITDA ont été créés**. Et nos salaires devraient baisser ?

**Demander une augmentation de 6% (240 M€) qui compense l'inflation ne représente que 3,6% de la richesse créée en 5 ans !**

Les salariés ne veulent pas des primes aléatoires (intéressement, participation,...) mais une augmentation pérenne de leur salaire de base ! Et les petits salaires doivent être augmentés en priorité.



La hausse des prix a été de 6%, nos salaires doivent au minimum suivre. Pourquoi devrions-nous accepter de devenir pauvres alors que les richesses augmentent ? Notre direction accepte l'augmentation du prix des pièces détachées, des frais de communication, etc...

Mais nos salaires qui nous permettent de nous loger, nous habiller, nous reposer, là ce ne serait plus possible ?

**Des salariés plus motivés travailleront mieux !**

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : [sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)

## Concernant la stratégie de croissance.

Dans un marché du transport aérien en pleine expansion (+6,1% départ France en 2017 /Source DGAC), la stratégie adoptée par nos dirigeants n'a pas été de suivre cette croissance, mais de vider Air France de son personnel et de ses avions. Pour rappel, le fameux « *plan B* » imaginé par De Juniac et ses complices prévoyait 2 900 suppressions de postes à la suite de plusieurs plans de PDV les années passées, la fermeture de 22 lignes et une diminution de la flotte. Il a été mis en échec suite à la manifestation de « la chemise ».

Comment transporter alors de plus en plus de passagers avec de moins en moins de personnels et d'avions ? Cette stratégie de repli explique le retard de croissance de notre compagnie face aux concurrents qui ont su, eux, miser sur l'avenir.

**Elle n'est pas la faute des salariés mais de ceux qui nous dirigent.**

Et concernant l'investissement, ce n'est pas aux salariés de payer les achats d'avion. Ou alors ils doivent en être propriétaires ! On nous demande de financer 2 avions par an pour en faire don aux actionnaires... « *À vot'bon cœur msieurs dames !* ». Les avions leur rapportent de l'argent, à eux de trouver le moyen de les financer !

Si le développement d'Air France est une nécessité pour l'emploi en région parisienne, le gouvernement doit favoriser l'attribution de prêts à taux 0%. La banque centrale prête bien à 0% aux banques, pourquoi pas à Air France ? Où sont les priorités ?

## Et nos dirigeants dans tout ça ?

C'est la valse des hypocrites, car au moment même où ils nous annonçaient qu'on devait tous se serrer la ceinture (blocage des salaires, mesures Transform, allongement du temps de Travail), eux se sont largement auto-augmentés.

Regardons de plus près la rémunération de nos patrons du COMEX AF/KLM (Comité Exécutif) entre 2012 et 2016 (sources : Documents de référence AFKLM 2016 & 2013)

Comex AF/KLM	2012	2016
Total rémunération	5 900 000 €	6 600 000 €
Nb de membres	15	13
Rémunération moyenne	393 333 €	<b>507 692 € (+29%)</b>

**Une belle augmentation de +29%, pendant que pour nous c'était 0% !**

Et que dire du parachute doré de Mme PARLY, partie en 2014 avec 657 976€ net... dont 400 000€ camouflés sous forme de prime de licenciement donc non imposable, alors qu'un posté à 50 000€ mensuel l'attendait à la SNCF ?

Ces gens-là se goinfrent et imposent des mesures qu'ils ne sont pas capables de s'appliquer.

---

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : [sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)

Site web : [sud-aerien.org](http://sud-aerien.org)



Sud Aerien



@SudAerien